



SIÈGE SOCIAL
BP 30157
74204 Thonon-les-Bains Cedex
04 50 71 55 33
assistante.dg@apeichablais.org

www.apeichablais.org



Thonon le 3 janvier 2022

Chers parents et familles,

Si votre enfant ou proche est accueilli dans l'une de nos structures (SESSAD, IME, ESAT, Foyers d'hébergement, de vie, d'accueil médicalisé, SAJ, Appartements de soutien, SAVS), c'est parce que des parents bénévoles et engagés se mobilisent, certains depuis plus de 50 ans. Ils donnent beaucoup de leur temps et de leur énergie afin de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap, de leurs familles et de leurs proches. Certains d'entre vous (**231** pour l'année 2021) ont concrétisé leur soutien en adhérant à notre Association, montrant ainsi leur solidarité avec ces bénévoles.

Grâce à leur engagement, l'éducation et l'accompagnement de votre enfant ou proche sont assurés, de la petite enfance à la fin de vie.

En réglant votre cotisation vous montrez que vous avez à cœur de soutenir les bénévoles et le mouvement associatif. Plus nous serons nombreux, plus nous serons entendus, plus nous pourrons répondre aux besoins de nos enfants et également aux besoins des personnes sans solution qui attendent une prise en charge à l'APEI (plus de 200 à ce jour à Thonon) et dont les familles vivent des situations dramatiques.

En réglant votre cotisation, vous vous donnez aussi le droit de participer et de faire entendre votre voix en votant à l'Assemblée générale pour déterminer la politique et les choix de l'APEI pour le présent et pour l'avenir. Nous avons besoin de tous les parents, de tous les proches, de leurs compétences, de leur engagement auprès de tous les enfants et adultes.

N'hésitez pas, soyez solidaires : rejoignez-nous !

Dans le contexte actuel, si nous voulons être entendus, soyons unis et nombreux!

2021 aura été une année très difficile entre la pandémie et les difficultés de recrutement. Notre mobilisation commune sur ce dernier point nous laisse espérer pour 2022 des avancées significatives. Plus que jamais, nous devons militer ensemble pour une reconnaissance des salariés qui accompagnent nos enfants et proches ; condition indispensable pour leur épanouissement.

Cette crise ne nous a pas empêchés de nous projeter vers demain : fin des travaux de l'IME, avancées du projet de restructuration de l'ESAT sur le terrain nouvellement acquis dans la ZI de Vongy, concours d'architecte pour la restructuration de la Villa Arpin, création d'une équipe mobile pour les personnes vieillissantes.

Tous ces sujets d'importance continueront d'être traités en 2022 par les administrateurs et professionnels de votre Association.

La cotisation 2022 dont vous trouverez le détail au dos de ce courrier, inclut les parts nationale (Unapei), régionale (Unapei Aura), départementale (Udapei) et locale (APEI) et vous donne droit automatiquement à la revue Vivre Ensemble. Elle vous permet également, **sous conditions**, de bénéficier d'une aide financière importante pour les vacances de votre proche. Chaque niveau associatif joue son rôle et participe activement à la défense des droits de vos enfants et adultes, **défense qui doit être, de nos jours, d'une vigilance extrême car rien n'est jamais acquis définitivement. Nous l'avons malheureusement bien vu cette année.**

Cette cotisation, comme tout don que vous pourriez faire, est déductible de vos impôts à 66%
et ne vous revient donc qu'à 32,30€

Vous recevrez un reçu fiscal en temps utile.

Je compte sur votre soutien et vous prie de croire, chers parents et familles, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Anne-Marie DEVILLE
Présidente

→ TSVP



SIÈGE SOCIAL
BP 30157
74204 Thonon-les-Bains Cedex
04 50 71 55 33
assistante.dg@apeichablais.org

www.apeichablais.org



COTISATION APEI THONON CHABLAIS 2022

M., Mme, Mlle¹ (Nom/Prénom) :

Adresse :

Téléphone et e-mail :/...../...../...../..... @.....

Nouvelle adhésion oui / non¹

Détail de la cotisation:	UNAPEI (Union nationale)	42,00 €
	(dont abonnement à Vivre Ensemble)	
	URAPEI (Union régionale)	10,00 €
	UDAPEI (Union départementale)	10,00 €
	APEI de Thonon et du Chablais	33,00 €

Soit **95,00 €**
+ ATMP (facultatif) 1,00 €

TOTAL	95 € ou 96,00 €
--------------	------------------------

Exprimez votre **SOUTIEN** :

Par le versement, par chèque à l'ordre de l'APEI, de **95 ou 96** euros avant le **1^{er} mars 2022**, adressé à

APEI Thonon Chablais – M. Philippe DELERCE – Trésorier - Route du ranch –BP 30157- 74204 THONON

Votre chèque ne sera débité qu'à partir du 1^{er} mars si vous le précisez.

Vous recevrez un justificatif de versement à joindre à votre déclaration d'impôt début 2023.

Pour les adhérents 2021, vous trouverez ci-joint le justificatif de votre versement 2021 pour votre déclaration début 2022 (impôts sur les revenus 2021).

Nous vous rappelons qu'il faut avoir réglé la cotisation pour pouvoir voter à l'Assemblée Générale qui se tiendra le

Samedi 18 juin 2022 (retenez déjà la date !)

Avec tous nos remerciements pour votre soutien indispensable à la poursuite de notre action

La Présidente de l'APEI
Anne-Marie DEVILLE

Notre Association étant reconnue d'utilité publique, tout don que vous pouvez faire (adhésion ou autre don) est déductible de vos impôts (66%). Le Trésorier vous délivrera une attestation.

¹ Encercler votre choix